



DÉPARTEMENT FORMATION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Nos formateurs :

Professionnels de SOS Villages d'Enfants ou partenaires, expérience pédagogique et expertise confirmée sur le sujet.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

dac.formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

LES DROITS DE L'ENFANT : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Objectif de la formation

Faire évoluer sa posture professionnelle pour développer une approche par les droits de l'enfant.

Contenu de la formation

Mesurer l'importance des droits dans les parcours des enfants accueillis en protection de l'enfance et s'interroger sur les points de tensions dans leur mise en oeuvre :

- Identifier le rôle des professionnels dans la mise en oeuvre de ces droits, en partant du lien entre droits de l'Homme et droits de l'enfant ;
- Reconnaître la nécessité de porter une attention particulière liée à l'âge et à la vulnérabilité.

Illustrer les apports de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dans la pratique professionnelle :

- Appliquer les principes fondamentaux issus de la CIDE ;
- Représenter les tensions entre les droits impactés : droit de la famille, protection de l'enfance et les actions de prévention possibles ;
- Appliquer le cadre juridique.

Identifier les 4 principes fondamentaux de la CIDE :

- Droits à la vie, à la survie et au développement : reconnaître chacun de ces droits en intégrant le développement affectif, culturel, social et éducatif en particulier ;
- Intérêt supérieur de l'enfant : définir ce concept et discuter des garanties et de l'impact des décisions en s'y référant ;
- Participation : illustrer ce principe à travers la mise en oeuvre d'actes tangibles quelle que soit la situation de l'enfant. Discuter des conditions de participation individuelle et collective, du suivi des propositions et des avis exprimés ;
- Protection contre les discriminations : reconnaître ce que dit la loi, identifier les mécanismes de discrimination conscients et inconscients ainsi que les points de vigilance et discuter des attitudes appropriées à adopter.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Notre approche pédagogique se veut interactive et centrée apprenant.

L'objectif est de partir des pratiques et compétences existantes afin de réassurer les professionnels dans leur pratique et de développer de nouvelles compétences.

La session sera construite sur une alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations issues de la pratique des professionnels.

Les méthodes seront donc majoritairement de type interrogatif et découverte afin de favoriser la dynamique des échanges et l'appropriation de nouvelles connaissances. Les principales techniques utilisées seront des mises en situation, des jeux pédagogiques et des exercices pratiques. Cette formation a été conçue à partir d'outils développés au niveau européen et du recueil de la parole de jeunes ayant un parcours en protection de l'enfance.



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

DÉPARTEMENT FORMATION



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Nos formateurs :

Professionnels de SOS Villages d'Enfants ou partenaires, expérience pédagogique et expertise confirmée sur le sujet.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

dac.formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

LES DROITS DE L'ENFANT : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Modalités d'évaluation

La formation sera évaluée à travers des questionnaires remis avant chaque formation et à l'issue de la session.

Personnes en situation de handicap

Nous contacter pour s'assurer des modalités d'accès.

Chloé CUBIT, référente handicap :

ccubit@sosve.org

Formation en inter

Prochaines sessions :

Les dates des prochaines sessions sont disponibles sur le site de SOS Villages d'Enfants.

Adresse :

8 Villa du Parc Montsouris - 75014 Paris

Accès :

RER B - Cité Universitaire ; Tram T3a - Montsouris ; Métro ligne 4 - Porte d'Orléans.

Tarifs pour les associations :

350 euros par participant pour les 2 jours, 300 euros par participant à partir de 2 inscrits.

Tarifs pour les particuliers :

300 euros par participant.

Règlement :

Paielement par chèque ou par virement à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription :

Contacts ci-contre.

Une fiche d'inscription vous sera adressée après un échange téléphonique.

Délai d'accès jusqu'à 48h sous réserve de places disponibles.

Formation en intra

Devis sur demande :

Contacts ci-contre.

Nous ajustons le contenu de la formation au plus près de vos objectifs.

Délai de mise en oeuvre :

3 mois environ.

Lieu d'intervention :

France métropolitaine.